



**PROCES-VERBAL du CONSEIL de l'UFR de MATHÉMATIQUES
du 9 janvier 2003**

Membres présents ou représentés : Isabelle CHALENDAR, Stéphane GENIEYS, André GOLDMAN, Minh Dang LE, Josette LEFRANC, Olivier MARGUIN, Olivier MATHIEU, Arlette MAYET, Anne PERRUT, Maurice POUZET, Claude ROGER, , Georges TOMANOV,.

Membres absents ou excusés : Vincent BORRELLI, François CONESSA, Gérard ESPOSITO, Michelle SCHATZMAN, Jean-Claude SIKORAV, Etienne TETE, Christiane USSEL.

Invités : Andro MIKELIC, directeur-adjoint de l'UFR de Mathématiques,
Sybil CARABOEUF, responsable administrative IGD
Myriam CHAMBE, responsable administrative UFR de Mathématiques
Michèle CHAMBAT, Franck WAGNER, Michel CRETIN

Soit 12 membres présents sur les 20 membres en exercice du Conseil.

Le Président du Conseil, Monsieur Marc Chamarie, ouvre la séance à 17h10.

1^{er} point de l'ordre du jour : adoption du P-V. de la séance du conseil d'UFR du 19/11/2002.

Monsieur Marc CHAMARIE signale qu'au niveau du 2^e point de l'ordre du jour relatif au vote du budget 2003, une information importante manque sur le procès-verbal : « les membres du Conseil ont adopté à l'unanimité la proposition de budget 2003 ».

Sous réserve de cette rectification à apporter, le procès-verbal du Conseil du 19/11/2002 est approuvé à l'unanimité.

2^{ème} point de l'ordre du jour : offre de formation Masters.

Monsieur Marc Chamarie souligne que le dossier « Masters » a beaucoup évolué depuis le projet qui avait été présenté le 19 novembre 2002. Les 2 Masters recherche prévus au départ ont été, suite à la volonté de l'Université, fusionnés en un seul Master, intitulé « Master Mention : Mathématiques et Applications. ». Même chose pour les 2 Masters professionnels qui ont été réunis au sein d'un Master professionnel intitulé « Master Mention : Ingénierie Mathématique, Ingénierie Financière et Risk-Management. ».

Le problème qui persiste concerne l'intégration de la Préparation à l'Agrégation dans le cadre LMD. Le Ministère refuse, semble-t-il, qu'une 2e année de Master disciplinaire valide une préparation à l'Agrégation. L'Université propose de monter un Master général des Métiers de la Formation, qui serait pluridisciplinaire. Monsieur Marc Chamarie pense que ce système est dangereux, d'autant que ce Master intégrerait également les préparations au CAPES qui ne se situent pas au même niveau de formation.

Une longue discussion s'engage sur ce point. Si l'UFR de Mathématiques refuse de participer à ce Master général des Métiers de la Formation, que peut-on envisager pour la préparation à l'Agrégation de Mathématiques et pour la préparation au CAPES de Mathématiques ? Peut-on continuer comme avant ?

Le diplôme exigé actuellement pour concourir à l'Agrégation étant la Maîtrise, il est possible qu'à l'avenir ce soit un Master ? Monsieur Marc Chamarie suggère d'anticiper en conseillant aux étudiants de préparer un Master Recherche avant d'envisager la Préparation à l'Agrégation. Monsieur Michel CRETIN présente son projet, qui consiste en un Master Métiers de la Formation, mention Mathématiques dont le M1 serait la 1^{ère} année du Master Recherche et le M2 une restructuration de l'actuelle Préparation à l'Agrégation complétée par des UE plus professionnalisantes.

Le Conseil d'UFR décide de présenter le projet préparé par Michel Cretin à la réunion convoquée par Madame Gallezot le 10 janvier et si, comme il semble probable ce projet n'est pas accepté, de garder notre préparation à l'Agrégation en dehors du système LMD.

La motion suivante est soumise au vote des membres du Conseil :

« Le Conseil d'UFR de Mathématiques souligne l'importance et la qualité de l'actuelle préparation à l'Agrégation de Mathématiques qui fournit un débouché à de nombreux étudiants. Il regrette l'impossibilité d'intégrer cette préparation dans un Master Pro de Mathématiques. De ce fait le Conseil propose de poursuivre cette formation indépendamment du système LMD, tout en la renforçant par des cours d'Histoire des Maths et d'utilisation de logiciels dans l'enseignement. »

Résultat du vote :

3 abstentions

9 pour

Monsieur Marc Chamarie précise ensuite la structure des Masters gérés par l'UFR de Mathématiques.

1) Les Masters Recherche :

1-1) Le Master « Mathématiques et Applications », co-habilitation avec l'INSA, l'ECL, l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne et associé avec l'Université de Savoie. Le M1 serait composé de 2 parcours non cloisonnés : parcours « Mathématiques » et parcours « Ingénierie Mathématique ».

Le M2 serait formé d'une douzaine de parcours thématiques, correspondant à des disciplines ou à des regroupements de disciplines.

1-2) Un 2^e Master Recherche est proposé, en co-habilitation avec l'ENS.

- M.Chamarie fait part aux membres du Conseil des difficultés rencontrées dans les discussions avec les collègues de l'ENS sur l'organisation de ce Master qui ferait suite à l'ancien Magistère. Il rappelle aussi la position défendue depuis le début des négociations par les mathématiciens de Lyon 1 : un seul Master Recherche incluant en M1 un parcours spécifique pour les étudiants de l'ENS.

Les membres du Conseil jugent inacceptables les propositions de l'ENS concernant l'organisation des enseignements de deuxième année.

Le Conseil pense aussi qu'il est aberrant de proposer deux Masters recherche d'intitulé et de contenu quasiment identiques. En réponse à un courrier du Directeur, le Président de l'Université a indiqué clairement qu'il est aussi de cet avis. Les membres de l'UFR souhaitent donc demander à l'Université de refuser de co-habiller ce Master.

La motion suivante est soumise au vote des membres du Conseil .(pour envoi au Président de l'Université, avec copie à l'ENS) :

« Le Conseil de l'UFR de Mathématiques constate l'échec des négociations menées avec les collègues de l'ENSL pour aboutir à un accord sur l'organisation du Master Recherche ENSL-UCBL qui ferait suite à l'ancien Magistère , en particulier sur l'élaboration d'une véritable mise en commun de l'offre d'enseignements en M2.

Le Conseil considère donc que la notion de cohabilitation est vidée de son sens et demande en conséquence à l'Université de ne pas proposer dans son offre de Formation la cohabilitation pour ce Master »

Résultat du vote :

2 abstentions

10 pour

- 2) Le Master Professionnel : ce Master étant à cheval sur deux composantes (UFR de Mathématiques et ISFA), des problèmes liés à sa gestion administrative en particulier pour l'inscription des étudiants ne manqueront pas de se présenter.

3^{ème} point de l'ordre du jour : point sur les enseignements du 2nd trimestre 2002/2003

Comme chaque année, Mme Arlette Mayet souligne les problèmes pour trouver des enseignants pour assurer l'ensemble des TD en DEUG.

En ce qui concerne la coordination de la Maîtrise de mathématiques, Monsieur Marc Chamarié informe les membres du Conseil que l'actuel coordonnateur, Monsieur Georges Tomanov, va s'absenter pour une période de 6 mois (car bénéficiaire d'un CRCT) et que Monsieur Gilbert Hector a donné son accord pour le remplacer. Cependant, ce dernier accepte cette charge à condition de ne pas s'occuper du dossier Masters.

Le Conseil approuve la désignation de Mr G.Hector comme coordonnateur de la Maîtrise de Mathématiques pour le second semestre 2003.

4^{ème} point de l'ordre du jour : implication de l'UFR de Mathématiques dans la gestion et la mise en place de la Licence à la rentrée 2003.

Le Directeur invite les membres du Conseil à réfléchir sur la mise en place de la Licence et apporte quelques premiers éléments d'information :

Une nouvelle structure transversale du type « Coordination Pédagogique Sciences » va remplacer l'actuel Département de 1^{er} Cycle et aura en charge : -les inscriptions en 1^{ère} année de Licence, -la gestion des bourses, -la gestion des enseignements transversaux, - la coordination des emplois du temps, - le planning de l'utilisation des salles, - le service des examens et le traitement des résultats, - un dispositif d'orientation »

Par contre, l'inscription des étudiants dans les deux dernières années de Licence se feront dans les UFR concernées.

Il faudrait susciter des vocations pour les fonctions de Directeurs d'études en 1^{ère} année, dont le rôle risque d'être très important dans l'orientation des étudiants. Ces fonctions donneront droit à des primes ou décharges de service.

Les modalités de mise en oeuvre seront précisées à la réunion d'information du 22 janvier 2003 à laquelle le Président convie les Directeurs de Composantes et les Responsables de Commissions Formation .

Questions diverses

➤ Crédits maintenance recherche :

Monsieur Chamarie signale que l'Université avait décidé de ne pas attribuer de crédits maintenance recherche aux UFR pour l'année budgétaire 2003, mais suite aux protestations unanimes des directeurs d'UFR, le Président de l'université est revenu sur cette décision et a promis de réattribuer ces crédits aux UFR (ils seront ouverts lors de la 1^{ère} DBM 2003), sous réserve que ces dernières justifient ultérieurement leur utilisation.

➤ Contrat quadriennal : les négociations avec le CNRS étant prévues pour la fin avril 2003, nous n'aurons pas de retour avant le mois de mai 2003.

➤ Monsieur Marc Chamarie informe le Conseil que Monsieur Cavalier, directeur du SCD de l'Université, a adressé récemment un courrier au Président du Conseil Scientifique (Monsieur Rémillieux) pour lui demander de trouver une solution pour le financement 2003 de la bibliothèque de Mathématiques et de celle des Sciences de la Terre. Nous attendons la suite qui sera donnée à cette demande.

La séance est levée à 19h15.

Myriam Chambe et Marc Chamarie